

Conservation de moyenne

Par **emilie54**, le **28/08/2007** à **14:52**

Bonjour,

L'année dernière j'étais à la fac de La Rochelle, cette année je suis à celle de Nancy. Je suis passée en 3eme année ajac (donc avec des matières de L2 à repasser du 1er semestre).

J'avais obtenu une moyenne de 11,40 au second semestre de L2 à la rochelle. j'aurais voulu savoir si pour les rattrappages, je conservais cette moyenne de 11, 40.

merci de vos réponses.

Par **mathou**, le **29/08/2007** à **12:01**

Ca dépend, je ne suis pas sûre : si les matières de L2 du deuxième semestre validées sont les mêmes que celles de Nancy, normalement tu les gardes, pareil s'il s'agit d'un semestre acquis... tu t'es inscrite à Nancy pour les deux semestres de L2 ?

En théorie tu conserves les notes où tu as la moyenne lorsque tu changes de fac, il faut voir ça avec le service de scolarité. Tu peux leur téléphoner ou leur demander par mail, c'est le plus sûr je pense.

Par **emilie54**, le **29/08/2007** à **20:23**

Non je ne me suis inscrite à Nancy que pour la L3 ajac avec que mon premier semestre à repasser de L2.

Par **mathou**, le **29/08/2007** à **21:55**

Dans ce cas tu conserves ta moyenne du deuxième semestre il me semble. Envoie un mail au service de scolarité pour confirmation quand même, mais si tu gardes ton deuxième semestre, c'est bien qu'on conserve ta moyenne pour calculer la moyenne annuelle logiquement. Sinon on ne pourrait pas faire le calcul non ?

Par **emilie54**, le **29/08/2007** à **22:02**

Merci de ta réponse, j'avais juste peur qu'ils me mettent 10/20 d'office sans plus de détails

.Wink.

(mais je tiens à mes petits points d'avance ). J'ai envoyé un mail à la scol comme tu

:?

me l'a conseillé, j'espère qu'ils vont me répondre 

Encore merci